

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Expression 1			
Code	SOCM1B12EXP1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	85 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Loup VISEUR (jean-loup.viseur@helha.be) Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe les cours de techniques d'expression orale et non verbale, d'expression écrite et d'expression sonore (radio). Enseignants : Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be), Jean-Loup VISEUR (jean-loup.viseur@helha.be), F. Quoidbach (francoise.quoidbach@helha.be), Manu Delporte (manu.delporte@helha.be), Christian Dubois (christian.dubois@helha.be)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
 - 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
 - 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
 - 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.1 Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
 - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
 - 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture
- Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
 - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
- 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

Acquis d'apprentissage visés

- I. Rédiger et réaliser des documents sous les formes professionnelles requises
- II. Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- III. Maîtriser les concepts et outils inhérents aux métiers de la communication

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM1B12EE1	Expression écrite journalistique et communicationnelle	15 h / 1 C
SOCM1B12EO1	Expression orale et non verbale	45 h / 2 C
SOCM1B12SON1	Expression sonore	25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B12EE1	Expression écrite journalistique et communicationnelle	10
SOCM1B12EO1	Expression orale et non verbale	20
SOCM1B12SON1	Expression sonore	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

1) Evaluation du 1er quadrimestre (janvier) et modalités d'examens du 2e quadrimestre (juin)

Cas n°1 : pour une UE organisée uniquement pendant le premier quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20, l'étudiant a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage en juin et de maintenir ainsi la note d'échec ; soit de REMETTRE EN JEU

cette note en représentant l'évaluation en juin. La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

Cas n°2 : pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle de janvier relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20 en juin, l'étudiant a le choix soit de NE PAS représenter cette note partielle de janvier; soit de REMETTRE EN JEU cette note partielle en représentant l'évaluation en juin. La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

Cas n°3 : pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage de l'UE pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier une mention CM, PP, Z, PR ou FR: l'étudiant doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage en juin.

Cas n°4 : pour une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la notification des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

2) Evaluation de 2e quadrimestre (juin) et modalités d'examens du 3e quadrimestre (septembre)

-

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression écrite journalistique et communicationnelle			
Code	23_SOCM1B12EE1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Pré-requis : très bonne connaissance de la langue française.

Développement des compétences rédactionnelles spécifiques à la presse et aux relations publiques.

Enrichissement du vocabulaire et des techniques de collecte de l'information.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Produire un écrit cohérent, sémantiquement et syntaxiquement sans fautes et adapté à sa cible. Cela suppose d'appliquer correctement les règles, d'utiliser un vocabulaire propre et d'articuler logiquement les phrases.
- Produire un écrit adapté à une ligne éditoriale.
- Produire un écrit lié aux relations publiques. (Communication d'entreprise)
- Produire un écrit lié aux métiers de la communication: CV, lettre de motivation, billet, interview, reportage, communiqué de presse, ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

S.Delbart :

- Rédaction d'articles de presse, d'interviews, etc.
- Ecriture liée à la communication d'entreprise : courriers divers, compte-rendu, communiqués et dossiers de presse, synthèses, CV, lettres de motivation, etc.
- Rappels des principales règles orthographiques et grammaticales. (Aspects normatifs)
- Étude d'un vocabulaire adapté aux différents secteurs.
- Lectures

Démarches d'apprentissage

- Exercices d'orthographe et de syntaxe
- Observation, analyse de documents

- Exercices d'écriture, de correction, d'amélioration et de lecture

Dispositifs d'aide à la réussite

- Au terme des épreuves, les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie et d'échanger avec le professeur.
- Séances de remédiation: rappels des bases, exercices supplémentaires, écriture.

Ouvrages de référence

- Zéro faute - 4ème/3ème ; règles, conseils, exercices, dictées ; manuel de l'élève - Armelle Biclet
- Les 1000 mots de l'info - Pour décrypter l'actualité - Elisabeth Combres, Florence Thinard
- 1000 mots pour réussir - Claude Lebrun, Christian Quennehen

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

S. Delbart: JUIN

-Travaux et/ou rapports :40% Pratique

-Examen: 40% Pratique et 20% Théorie

S. Delbart: **SEPTEMBRE (Q 3)**

-Examen: 80% P - 20% Ecrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exe + Exp	60	Exe + Exp	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'étudiant est invité à prendre connaissance de ses lacunes lors de la consultation des copies.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression orale et non verbale			
Code	23_SOCM1B12E01	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants: M. Delporte, S. Delbart et C. Dubois

Développer les compétences verbales et gestuelles des étudiants en fonction des diverses situations professionnelles qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun, osant s'affirmer autant par un usage vrai de la parole que par le langage du corps.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- S'exprimer, s'extérioriser, faire face aux autres.
- Prendre la parole en public
- Transformer un texte écrit en un texte oral
- Présenter un sujet
- Adapter son langage à son interlocuteur
- Débattre
- Analyser diverses situations de communication

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Christian Dubois

- Chroniques
- Apprentissage de l'expression en fonction du médium (téléphone, micro, caméra...)
- Présentation d'un journal radio et télé

Stéphanie Delbart

- Travail sur la voix
- Orthophonie et exercices de diction/déclamation
- Interprétation d'un texte

- Exercices d'improvisation et exercice préparé (Pechakucha)
- Expression corporelle et langage non-verbal
- Jeux de rôles (personnages, situations) collectifs ou individuel

Manu Delporte

- Transformer un texte écrit en texte oral
- Mini-débat
- Présentation d'un journal radio et télé

Démarches d'apprentissage

- Exercices pratiques, susceptibles d'être filmés ou enregistrés et soumis à l'analyse des étudiants.
- Évaluation continue tout au long de l'année prenant en considération les progrès réalisés au niveau de l'élocution globale, de l'aisance, de la gestuelle, de la structuration de la pensée et de l'argumentation, de la capacité à s'exprimer individuellement et en groupe. En fin d'année, un exercice individuel et de groupe complète la cotation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le total des points (100 %) est réparti comme suit :

50 % des points pour la partie de S. Delbart, 30 % des points pour la partie de M. Delporte et 20 % des points pour Ch. Dubois.

Toute partie non présentée fera l'objet d'un PP absorbant.

Voici la répartition au sein de chaque partie par enseignant :

S. Delbart (50 % du Total des points)

JUIN

Tests durant l'année : 50% Pratique

Examen : 50% Oral

SEPTEMBRE

Examen : 100% Oral

C. Dubois (20 % du total des points)

JUIN

Examen : 100% Oral

SEPTEMBRE

Examen : 100% Oral

M. Delporte (30 % du total des points)

JUIN

Tests durant l'année : 50% Pratique

Examen : 50% Oral

SEPTEMBRE

Examen : 100% Oral

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présence aux cours obligatoire. Toute absence devra être justifiée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exo	100

Exm = Examen mixte, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'étudiant est invité à prendre connaissance de ses lacunes ou éventuelles dispenses partielles lors de la consultation des copies.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression sonore			
Code	23_SOCM1B12SON1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Loup VISEUR (jean-loup.viseur@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Préparer les étudiants aux métiers de la radio généraliste : assistant de production, réalisateur, animateur, producteur, journaliste.
- Développer la créativité, former à la gestion de programmes et à la mise sur antenne.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de maîtriser l'outil radio tant dans l'élaboration des billets, des reportages, des interviews que des micros trottoirs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Travailler les techniques de l'interview (micro-trottoir sur des thèmes généraux, rencontres de personnalités).
- Lecture de textes devant micro.
- Analyser le contenu de divers programmes de radios généralistes sous forme de discussions.
- Réalisation d'un reportage faisant la synthèse des techniques acquises au cours de l'année.
- Proposer des idées novatrices de programmes radio (échanges constructifs des points de vue).
- Dans le domaine de la production, trouver des concepts originaux d'émission et tenter d'aboutir à la réalisation pratique d'un magazine radiophonique sur un sujet de fait de société.

Démarches d'apprentissage

L'approche privilégie au maximum le côté pratique : les étudiants seront le plus souvent sur le terrain et à l'écoute de ce qui se fait en la matière.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de l'étudiant à chaque atelier suivant ses compétences et son évolution.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Matériel : des enregistreurs numériques professionnels sont mis à la disposition des élèves pour les reportages ainsi que des PC pour montage spécifique des sons.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier: 25 % (réparti sur Q1 et Q2)

Examen pratique: 75% L'évaluation pratique a lieu au Q2 hors session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	25		
Période d'évaluation			Exp	75	Exp	100

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).